

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2021-2022/2
Titre	CESS Technique de qualification en comptabilité
Matière	Eco 9

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière : Sciences économiques **Eco 9**

ATTENTION : Les autres matières faisant partie de l'option de base groupée ne sont pas prises en compte dans ces consignes : Eco 1 ;3 ;7 ;11 ; 12

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

CESS : Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire technique de qualification.

●●● Programme

Le numéro du programme :

Technicien en comptabilité : 99_2002_248B

Même si elle est ardue, la lecture du programme est **primordiale** pour atteindre les objectifs visés par l'épreuve choisie. Il est intéressant de commencer par lire l'Avant-propos qui détaille le profil de formation de vendeurs vendeuses.

Au-delà des **matières à maîtriser**, il détaille bon nombre d'outils pour y arriver, comme la construction régulière de **synthèses** partielles, la connaissance du **vocabulaire spécifique** de la matière.

Il est important de se rendre compte que ces matières ne sont pas figées et sont continuellement en relation avec la réalité quotidienne. Ce caractère **concret** des situations peut alors être abordé au contact de personnes ressources (notaire ,banquier, gérant de magasin, comptable,).

L'examen écrit portera sur les matières suivantes du programme :

Comptabilité générale sur papier

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la fédération Wallonie Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

II. Grille horaire de l'option

Grille horaire : voir le programme

III. Organisation de(s) l'examen(s)

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

L'examen portant sur la matière Eco 9 est un examen écrit et se déroule un autre jour que les autres examens de l'option

Nombre d'heure : 3 heures / La durée de l'examen peut être adaptée en fonction des candidats à besoins spécifiques.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'utilisation correcte du vocabulaire lié à l'option. Nous prendrons comme exemple la capacité d'établir la corrélation entre les termes comme : acheteur, vendeur, expéditeur, destinataire, fournisseur, client, ... mais aussi le nom des documents utilisés dans les échanges commerciaux ...etc ...

●● Matériel

- Matériel autorisé : calculatrice :bic, marqueurs, lattes ...
- Matériel refusé : Gsm, tout objet connecté, ...

●● Ce qui est attendu du candidat = consignes d'examens ?

- Répondre aux questions théoriques ou pratiques
- Utiliser le PCMN (Plan comptable minimum normalisé)
- Enregistrer les opérations comptables dans un livre journal et un grand livre
- Réaliser un bilan, un compte de résultat, une balance de vérification, une déclaration de TVA et déclaration fiscale
- Gérer et évaluer les stocks
- Etre clair, précis et concis
- Soigner la présentation et l'orthographe

Pour cet examen, la comptabilité est tenue manuscrite ment sans utilisation d'un logiciel

Attention de bien lire et analyser le programme

IV. Evaluation et sanction des études

●●●Pondération

La matière sera évaluée sur 20